

N/REF : 5/08/2025 14H35 C:000003 I:08006
V/REF : AC/C25508
V/Email reçu le Mardi 05/08/2025 a 14H35

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. QRZE
IMMEUBLE : METAIRIE - QRZE
10, RUE DE LA METAIRIE
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Rennes, le 09 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : RUE 10 MÉTAIRIE - MME SIMON 06 12 34 45 31
LOGEMENT N° 124538, PORTE N°D25, 2° ÉTAGE, TYPE 2

MOTIF : FUIITE AU NIVEAU DU TROP PLEIN DE L'ÉVIER

Donneur d'ordre : M. M BRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 08/08
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DE L'EVIER
CONSTAT : FUIITE SUR VIDAGE SIMPLE CUVE
DÉPOSE VIDAGE SIMPLE CUVE DÉFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE D'UN VIDAGE SIMPLE CUVE
CONTROEL BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 08/08/25 a 12H40 M. M BRON

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL099-Rempl.vidage compl.	évier 1 cuve	1	60,00
				60,00
		TOTAL H.T.		60,00
		T.V.A. a 10,00%		6,00
		TOTAL T.T.C.En EURO		66,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.